

x

x

x

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N°315, en date du 5 août 1977, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur MONDON Yves pour la location d'un immeuble communis 59 rue de la République. - Montant du loyer : 2 000 F/mois (DEUX MILLE FRANCS).

ARRETE N°331, en date du 9 août 1977, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur HERVE Patrick pour la location d'un immeuble communal, sis à Sainte-Clotilde Chemin de la Poste. - Montant du loyer : 918 F/mois (NEUF CENT DIX HUIT FRANCS).

ARRETE N°332, en date du 9 août, relatif à la résiliation du contrat de bail passé entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur ADAME OSMANN pour la location d'un immeuble situé rue Maréchal-Leclerc.

ARRETE N°333, en date du 10 août 1977, pour la passation d'un contrat d'entretien des extincteurs dans les écoles. - Montant de la dépense : 8 159,25 F (HUIT MILLE CENT CINQUANTE NEUF FRANCS VINGT CINQ CENTIMES).

ARRETE N°347, en date du 23 août 1977, relatif au paiement à Maîtres MAS et POPINEAU, notaires associés, d'une note de frais et honoraires pour l'établissement de l'acte d'échange entre l'Association "Saint-Jean-de-Dieu" et la Commune de Saint-Denis en date des 3 juin et 4 juillet 1977. - Montant de la note : 716,38 F (SEPT CENT SEIZE FRANCS TRENTETRENTA CENTIMES).

ARRETE N°352, en date du 30 août 1977, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'Electricité de France - Centre de la Réunion. - Montant de la dépense 122 208,60 F (CENT VINGT DEUX MILLE DEUX CENT HUIT FRANCS SOIXANTE CENTIMES).

ARRETE N°353, en date du 30 août 1977, pour la passation d'un marché négocié entre la Commune de Saint-Denis et l'entrepreneur Charles HOARAU. - Montant des travaux pour l'école de Saint-François 7ème km : 20 404,57 F (VINGT MILLE QUATRE CENT QUATRE FRANCS CINQUANTE SEPT CENTIMES) - Montant des travaux pour l'école de la Bretagne filles : 26 961 F (VINGT SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET UN FRANCS).

ARRETE N°356, en date du 1er septembre 1977, relatif au paiement à Maître ARMOUDOM d'un note d'honoraires (provision) pour la défense assurée en tant que partie civile au prof de Monsieur FUTHAZAR et Madame LAI-SHUN-MAN, Agents Communaux pour le compte de la Commune de Saint-Denis. - Montant des honoraires : 1 500 F (MILLE CINQ CENTS FRANCS).

ARRETE N°357, en date du 2 septembre 1977, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements Jules CAILLE & Cie. - Montant du marché : 129 592 F (CENT VINGT NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE FRANCS).

ARRETE N°358, en date du 7 septembre 1977, portant paiement d'avenants d'assurance pour extension de garantie sur différents véhicules communaux. - Montant de la dépense : 3 662,75 F (TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE DEUX FRANCS SOIXANTE QUINZE CENTIMES).

ARRETE N°359, en date du 7 septembre 1977, pour la passation d'un contrat entre la Préservatrice et la Mairie de Saint-Denis. - Montant de la dépense : 2 740,50 F (DEUX MILLE SEPT CENT QUARANTE FRANCS CINQUANTE CENTIMES).